



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 100 – 17 février

Faits saillants

- Réserves du Conseil fédéral sur la confiscation généralisée des avoirs russes gelés dans le cadre des sanctions
- Déficit de 4,3 Mds CHF en 2022 pour la Confédération
- Hausse des prix de l'électricité de +25,5 % en janvier

Guerre en Ukraine

Sanctions : A l'issue de la présentation des conclusions du groupe de travail interministériel sur le blocage des fonds russes aux fins de participation à l'effort de reconstruction de l'Ukraine, le Conseil fédéral (=gouvernement suisse) a indiqué le 15 février 2023 qu'une confiscation généralisée des avoirs russes gelés appartenant à des personnes privées ne serait pas conforme aux protections de la propriété prévues par le droit national et international en vigueur. Plus particulièrement, le droit suisse n'autoriserait pas l'expropriation d'avoirs privés sans indemnisation dès lors que l'origine de ces fonds n'était pas elle-même considérée comme illégale. Cette prise de position intervient dans un contexte d'intensification des discussions au niveau international.

Pour autant, l'exécutif fédéral a aussi annoncé, le même jour, l'ouverture de nouvelles procédures administratives de confiscation visant des avoirs appartenant à l'entourage de l'ancien président ukrainien Ianoukovitch bloqués en Suisse depuis 2014. En prenant en compte les précédentes démarches déjà initiées par le Département fédéral des Finances auprès du Tribunal administratif fédéral depuis le 25 mai 2022 dans la même affaire, le volume des fonds concernés atteindrait plus de 130 M CHF. Ce procédé s'inscrit dans les règles prévues par la loi fédérale sur les valeurs patrimoniales d'origine illicite (LVP) de 2016, qui permet à la justice administrative suisse, dans des situations exceptionnelles et à des conditions particulièrement strictes, de prononcer la confiscation d'avoirs de personnes politiques exposées et de leurs proches. Elle suppose notamment (i) que la justice de l'Etat étranger ait tenté de confisquer ces avoirs sans y parvenir, et (ii) qu'un accord international soit conclu pour restituer les bénéfices des avoirs confisqués à la population de ce pays. La décision du Tribunal administratif fédéral est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal fédéral.

Energie : Le 15 février 2023, le Conseil fédéral a adapté les sanctions visant le pétrole et les produits pétroliers russes pour mettre en place le mécanisme de plafonnement des prix, se ralliant ainsi aux dernières dispositions adoptées par l'Union Européenne le 4 février. Ainsi, le commerce, le courtage et le transport de mazout originaire ou provenant de Russie ne sont désormais autorisés qu'en-deçà d'un plafond de 45 USD par baril. Pour l'essence, le diesel et le pétrole, le prix-plafond a été fixé à 100 USD par baril.

Macroéconomie

Inflation : L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) a progressé de +0,6 % en janvier en rythme mensuel, tiré par la forte augmentation des prix de l'électricité (+25,5 %) et du gaz (+3,3 %). Si les prix des produits pétroliers ont reculé, l'entrée en vigueur le 5 février de l'embargo européen sur les produits raffinés en provenance de Russie laisse présager un accroissement des prix du diesel et de l'essence. La hausse conséquente du coût de l'électricité s'explique principalement par des effets de rattrapage liés à la réglementation des prix.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 16/02	Var. vs 09/02
EUR/CHF	0,9873	-0,1 %
USD/CHF	0,9228	+0,5 %
SMI	11 195	-0,2 %
Taux 10a	1,367 %	+6,9 pb

En glissement annuel, l'IPC a cru de +3,3 %, un taux qui reste nettement inférieur à ceux des principaux partenaires de la Suisse, parmi lesquels l'Allemagne (+8,7 %), le Royaume-Uni (+10,1 %), et les Etats-Unis (+6,4 %).

Politique budgétaire : La Confédération a enregistré un déficit de financement de 4,3 Mds CHF en 2022 (0,5 % du PIB), le premier depuis 2005 à dépasser le plafond autorisé par le mécanisme du frein à l'endettement. Le rapport officiel accompagnant la publication de ce résultat souligne : (i) la faible utilisation des crédits alloués à la lutte contre la pandémie en 2022 (3,7 Mds CHF effectivement décaissés sur 10 Mds CHF prévus), (ii) les dépenses extraordinaires pour l'accueil des réfugiés ukrainiens (1,2 Md CHF dont 0,7 Md d'aide sociale), (iii) l'écart entre les recettes prévues au budget et celles finalement perçues, le produit de l'impôt anticipé s'étant avéré bien plus faible qu'attendu ; (iv) les dépenses extraordinaires budgétées de 2024 à 2026, comprenant le mécanisme de sauvetage des entreprises d'électricité systémiques (4 Mds CHF), l'apport en capital en faveur des Chemins de fer fédéraux (1,3 Md CHF) et l'accueil des réfugiés ukrainiens (0,5 Md CHF).

Contrastant avec les mesures d'assainissement récemment annoncées par le Conseil fédéral afin d'économiser 2 Mds CHF sur le budget 2024, l'exécutif entend rehausser le plafond de dépenses de l'armée de 600 M CHF pour la période 2021-2024, passant ainsi de 21,1 Mds CHF à 21,7 Mds CHF.

Immigration : Poussé par la forte demande de travail et la pénurie de main-d'œuvre locale, le recours aux travailleurs étrangers a progressé de façon significative en Suisse en 2022. Selon le Secrétariat d'Etat à la migration, les arrivées se sont établies à près de 167 000 personnes, dont 76 300 travailleurs de courte durée (+15 %) et 90 600 travailleurs venus pour une activité durable (+26 %). Fin décembre 2022, la Suisse comptait plus de 2,2 M de ressortissants étrangers résidents permanents, les deux-tiers d'entre en provenance de l'UE/AELE.

Politique commerciale : Le Conseil fédéral complète sa stratégie de politique extérieure par une nouvelle stratégie régionale 2023-2026 dédiée à l'Asie du Sud-Est. Mesurant le potentiel de croissance du 5^{ème} espace économique mondial, la Suisse entend développer ses intérêts économiques dans chacun des 11 pays de la zone par le biais d'accords de libre-échange et de programmes de coopération au développement. Face à l'intensification de la relation commerciale avec la Chine (3^{ème} partenaire commercial de la Confédération après l'UE et les Etats-Unis) et en particulier après le lancement de la « stratégie Chine » en 2021 pour renégocier l'ALE en vigueur depuis 2014, la Suisse entend ainsi diversifier ses intérêts dans l'espace Asie-Pacifique. Le renforcement de la coopération scientifique avec l'Asie du Sud-Est figure parmi les priorités de la Confédération, dans le contexte de l'affaiblissement de la participation de ses chercheurs aux projets financés par Horizon Europe – sans toutefois que ces nouveaux partenariats ne soient susceptibles de combler le retrait suisse du programme.

Par ailleurs, le Conseil fédéral a approuvé le mandat de négociation relatif à l'extension de l'accord commercial entre la Suisse et le Royaume-Uni, conclu en 2019 dans le sillage du Brexit. Les négociations devraient débuter d'ici cet été. Le Royaume-Uni est le 4^{ème} partenaire bilatéral de la Suisse en matière d'échanges de marchandises (48 Mds CHF en 2021), et le 3^{ème} partenaire pour le commerce de services (23 Mds CHF).

Secteurs non financiers

Santé : Alors que le nombre de médicaments concernés par des difficultés d'approvisionnement augmente chaque semaine (796 à ce jour), l'Approvisionnement économique du pays (AEP) a étendu le champ d'application de l'ordonnance sur la libération de réserves obligatoires avec effet au 1^{er} mars 2023 afin de détendre le marché à court terme, en particulier pour les antibiotiques. Comme d'autres pays européens, la Suisse pâtit de sa dépendance à l'égard de l'Inde et de la Chine, principaux producteurs des substances actives. Aux côtés d'autres acteurs de la santé, l'association Pharmasuisse entend porter une initiative populaire visant à mieux sécuriser l'approvisionnement des médicaments. La collecte de signatures devrait débuter au printemps.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international